

RANDONNER AU CŒUR DE LA BRIE

Presles-en-Brie, entre Marsange et Berthelérie



Au cœur de la Brie, la commune de **Presles-en-Brie** se situe à 30 km à l'est de Paris, à 8 km d'Ozoir-la-Ferrière, la plus grande ville à proximité. Elle s'étend sur 1739 ha. Les terres cultivées et la forêt composent l'essentiel de son territoire. Située à 3 km au sud de la RN4, elle est entourée par les communes de Gretz-Armainvilliers, Tournan-en-Brie, Liverdy-en-Brie, Coubert, Grisy-Suisnes et Chevry-Cossigny.

Le centre bourg, typique village briard, est caractérisé par sa place bordée d'une double rangée de tilleuls et dans sa partie centrale, d'un majestueux marronnier plus que centenaire.



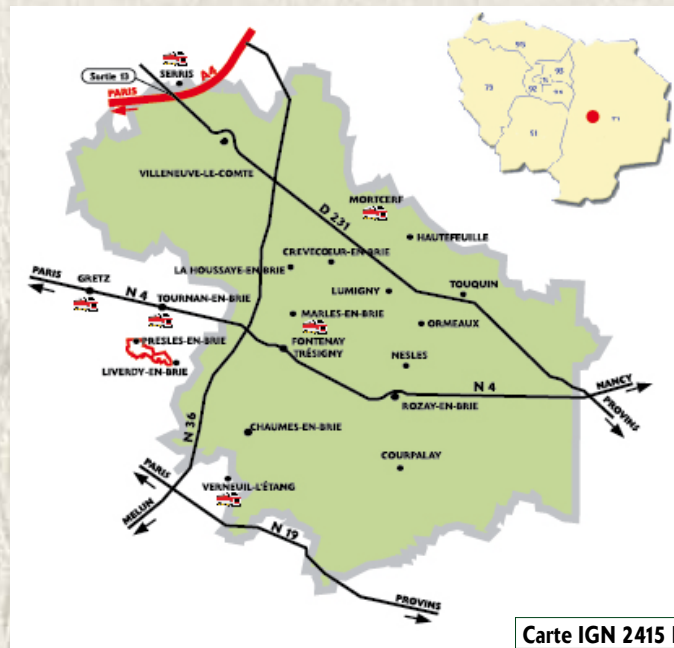
L'église Notre-Dame de l'Assomption, au centre du village, est l'un des témoignages principaux de notre histoire passée. Celle-ci se caractérise par une architecture imposante, solide et massive. Sa construction date du XII^e siècle

pour les parties les plus anciennes non remaniées. Le portail daterait aussi du XII^e siècle, mais son origine reste encore une énigme, car en parfaite contradiction avec son environnement. Le clocher en grès de 45 mètres de haut qui y est accolé a été construit au début du XVI^e siècle par Quentin le charpentier, curé de la paroisse, décédé en 1518.

A citer sur la commune, le château à Villepatour, propriété de 1832 à 1855 du Baron Armand de Mackau, Amiral de France et maire de la commune. Il accueille aujourd'hui le centre de la Croix Rouge Française. Egalement, bien que détruit à la fin du siècle dernier, l'ancien château de Presles-en-Brie ayant appartenu à François Arnail de Jaucourt dit Marquis de Jaucourt, fils d'une illustre famille, militaire et homme politique français des XVIII^e et XIX^e siècles, décédé à Presles-en-Brie en 1852. Des vestiges trônent encore au sein du lotissement construit en lieu et place, notamment un bassin avec des colonnes, et une maison de gardiennage à l'entrée de l'ancien domaine.

Presles-en-Brie est situé dans la vallée de la Marsange, petite rivière pittoresque qui prend sa source en forêt de Crécy à Bailly-Romainvilliers. Elle conflue avec l'Yerres à Ozouer-le-Voulgis après

un parcours de 30 Km et traverse la commune du nord au sud. Des chemins sur ses rives permettent aux promeneurs de découvrir des paysages pittoresques.



Carte IGN 2415 E

Commodités

- Gare à Tournan-en-Brie et Gretz-Armainvilliers (RER E et Transilien)
- Autocars : Sol'R ligne 03, 409 et 21
- Commerces : restaurant «Le petit Preslois», boulangerie

Charte du randonneur

- Ne pas s'écarter des chemins balisés.
 - En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire sur le descriptif papier.
 - Respecter la nature et la propriété privée.
 - Ne pas abandonner ses détritus.
 - Éviter de fréquenter les circuits en périodes de chasse (se renseigner auprès des mairies ou à la Fédération des chasseurs de Seine et Marne).
 - En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables ou de bottes notamment pour les circuits passant en forêt.
 - Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage.
 - Tenir les chiens en laisse.
- Si vous trouvez un obstacle sur votre chemin, merci de l'enlever si vous le pouvez ou de le signaler à la communauté de communes.

Fiche réalisée avec le concours des Communautés de Communes des Sources de l'Yerres et du Val Breon, du Syndicat d'Initiative Centre-Brie, de l'Association pour le Développement de la Brie Centrale et de la Commune de Presles-en-Brie.

Ce circuit fait partie du réseau "Randonner au cœur de la Brie" dont toutes les fiches sont disponibles sur les sites internet : www.cc-sourcesdeloyerres.fr, valbreon.fr et si-centrebrie.fr. Ces fiches sont aussi disponibles au Syndicat d'Initiative de Rozay-en-Brie et dans les mairies.

Conception/Réalisation : Jean JEHL, cartographie : Paul BILLON, photos : Patrick BONNIN - Mai 2012



Un parcours agréable aux paysages variés et colorés
pour découvrir les alentours du village



12 km



3 h



Balisage jaune



Départ du Parking derrière la mairie.

Emprunter à droite la rue des Pommiers jusqu'à l'intersection avec la rue du Bicentenaire. Tourner à droite.

① A 100 mètres, prendre à gauche la rue de la Plaine, passer sous le pont du chemin de fer et longer le cimetière. Continuer sur la petite route et prendre le 1^{er} chemin à gauche.

② Arrivé au lieu-dit du «Bois du Fort», tourner à droite. A 100 mètres, à proximité de la «Mare aux Russes» suivre le chemin à gauche. Poursuivre sur cette sente en longeant la forêt. Passer sous la voie ferrée. Traverser la route et s'engager dans le chemin en face.

③ Arrivé au pont en béton qui enjambe la Marsange, prendre à droite et suivre le chemin en longeant la Marsange (Parcours de Santé). *Prudence pour traverser la D10.* Arrivé aux premières maisons du Hameau des Fontaines, tourner à droite. A la sortie de la cour, prendre à droite et s'engager dans le chemin des Fontaines. Après avoir traversé le ru de la Berthellerie (pont), emprunter le chemin qui monte à gauche, le suivre jusqu'à la D96. Traverser et prendre la route goudronnée en face (rue de la Bernoiserie). A la 1^{ère} intersection, couper la rue de la Marsange et aller tout droit, à la seconde, tourner à gauche (rue de la Briqueterie). Traverser la D96 et prendre la route en face qui longe le corps de ferme.

④ A l'intersection, à 100 mètres, traverser la rue des Noyers et prendre en face (chemin du Sillon) jusqu'à la route départementale. Longer la D32 (*accotement large de gauche*) et prendre le chemin à gauche à la sortie du hameau de Gagny.

⑤ A la route de Melun (D10), prendre à droite sur 150 m vers l'arrêt de bus et traverser sur le passage protégé. S'engager dans le chemin de Pincevent qui vous ramènera à Presles. A l'intersection avec la rue Abel Leblanc, monter en face (rue de l'Abbé Noël). A 100 mètres, prendre le chemin en herbe (*chemin de la pièce de la tour*) sur votre droite, suivre tout droit jusqu'au parking de la mairie.

 Attention : traversée dangereuse !

